



FICHE DE POSTE

Technicien.ne / Chargé.e de mission

Gestion des Milieux Aquatiques et

Prévention des Inondations

Contexte

La conservation des milieux aquatiques est inscrite à l'axe 1 de la Charte du Parc. Sur le bassin de la haute Dronne, la compétence GEMAPI est exercée par le Parc naturel régional Périgord-Limousin par transfert des 3 communautés de communes du bassin versant : Périgord-Limousin, Périgord-Nontronnais et Pays de Nexon-Monts de Châlus.

Si vous souhaitez travailler à la préservation d'une superbe rivière qui comporte la plus belle population de moules perlières de France, cette offre est faite pour vous.

Mission

Afin de promouvoir et de mettre en œuvre des actions de préservation et de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par la DCE et l'axe 1 de la charte de Parc, sous l'autorité du responsable de Pôle, le.la technicien.ne / chargé.e de mission GEMAPI assurera sur le bassin de la Haute-Dronne la réalisation de diagnostics et d'études ; la maîtrise d'ouvrage d'études, de suivis et de travaux ; la maîtrise d'œuvre pour des opérations spécifiques, dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI du Parc.

Il.elle aura les missions suivantes :

- Réaliser les études et établir le programme d'actions du bassin versant ;
- Réaliser des diagnostics de terrain dans le cadre de sollicitations locales ou de programmes plus globaux ;
- Assurer le pilotage opérationnel des actions sous maîtrise d'ouvrage du Parc ;
- Préparer les cahiers des charges et les marchés nécessaires au lancement des études (essentiellement de maîtrise d'œuvre) et de travaux ;
- Programmer, mettre en œuvre, suivre et réceptionner les études, les travaux et les aménagements en lien avec les bureaux d'études, géomètres, entreprises, etc. et assurer un appui sur le volet administratif ;
- Organiser et assurer la concertation et la communication liées au déroulement des actions, travailler en réseau avec les acteurs locaux et institutionnels (Communautés de communes adhérentes au Parc, État, maîtres d'ouvrages, financeurs, riverains, etc...) ;
- Préparer et animer des réunions (COPIL, commission GEMAPI, ...) et rédiger le cas échéant les compte rendus ad hoc ;
- Mettre en œuvre les procédures administratives et réglementaires (DIG, dossiers loi sur l'eau, etc...) ;
- Participer à l'évaluation et la planification des dépenses engendrées ;
- Participer au montage et au suivi des dossiers financiers en relation avec les partenaires institutionnels et la responsable administrative et financière du syndicat mixte du Parc ;
- Organiser et suivre les phases d'évaluation et de rapportage nécessaires ;
- Assurer le suivi-évaluation des actions menées et leur valorisation au travers d'actions de communication diverses ;
- Rédiger et mettre en forme des notes techniques, les rapports et les supports de communication, les courriers pour le grand public, les élus et les riverains.

Il.elle participe aux avis techniques donnés par le Parc, les dossiers loi sur l'eau, les documents d'urbanisme, etc., à la révision de la charte du Parc et à toute autre action en lien avec le fonctionnement du PNR.

Le.la chargé.e de missions travaillera en transversalité avec l'ensemble de l'équipe du Parc, et notamment avec la Cellule d'assistance technique zones humides et étangs, et en partenariat étroit avec les communautés de communes ayant transféré la compétence au Parc.

Profil recherché

- Technicien Principal 1^{ière} ou 2^{ième} Classe ou Ingénieur.e (ou équivalent) diplômé dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et de l'environnement ; le poste est ouvert aux contractuel.les notamment en l'absence de candidature de titulaires ;
- Connaissances techniques, administratives et juridiques dans les domaines de l'hydrologie, l'hydraulique, l'hydrogéomorphologie, la géotechnique, la gestion des milieux aquatiques, le risque Inondation, les ouvrages de protection et les ouvrages hydrauliques ;
- Maîtrise de la conduite de projet ;
- Connaissances en SIG ;
- Connaissance des Collectivités Territoriales, et de la réglementation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques ;
- Capacités rédactionnelles et aptitudes relationnelles confirmées, force de proposition et de conviction ;
- Sens du service public ;
- Permis VL exigé ;

L'intérêt démontré du.de la candidat.e à s'investir dans une équipe dynamique et à contribuer à l'action publique en matière de gestion intégrée de l'eau sera particulièrement apprécié.

Caractéristiques du poste

Emploi permanent - création d'emploi

Poste de catégorie A ou B de la Fonction publique territoriale, en l'absence de candidature de titulaire le poste sera ouvert aux contractuel.les.

Temps de travail Complet, 35h00 hebdomadaire (39h hebdo effectif + ARTT)

Poste à pourvoir au 01 avril 2023 (en fonction des disponibilités de la candidature).

Adressez lettre de candidature manuscrite et CV avant le 20/02/2023 à :

**Madame la Présidente
du Parc naturel régional Périgord-Limousin
555 route de l'ancienne filature
24450 LA COQUILLE**

Renseignements complémentaires au Parc : 05.53.55.36.00 ou f.dupuy@pnrpl.com;
g.deyzac@pnrpl.com